



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-55087>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-55087**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-91475

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville de Draguignan (83)

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21830050700017

**Ville** : Draguignan

**Code postal** : 83300

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 83

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : TRAVAUX DE REFECTION DU MUR D'ENCEINTE DU CIMETIERE

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45454100

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : TRAVAUX DE REFECTION DU MUR D'ENCEINTE DU CIMETIERE

**Critères d'attribution** : Le prix: 60 % La valeur technique:40 %

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots** :

Titulaire : Société DRAGUI CONSTRUCTIONS sise 49 avenue de l'Europe - 83300 Draguignan. Montant estimé des travaux: 65 310,00 EUR HT. date de notification du présent marché: 4 juin 2026 référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site: [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/06/2026**